

## Note de présentation brève et synthétique du Compte Administratif 2021 de la commune d'AUTRUY SUR JUINE

Comme chaque année, l'assemblée délibérante locale doit voter les documents budgétaires pour l'exercice en cours et pour l'exercice précédent.

La loi NOTRE impose aux communes de joindre aux documents budgétaires une note de présentation ; cette dernière est disponible sur le site internet de la commune : [www.autrui-sur-juine.fr](http://www.autrui-sur-juine.fr)

La date limite de vote du Compte Administratif est fixée comme suit :

- en vertu de l'article L 1612-12 du CGCT, l'arrêté des comptes est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif, après transmission du compte de gestion établi par le comptable au plus tard le 1<sup>er</sup> juin de l'année suivant l'exercice. Habituellement, le conseil municipal arrête, lors de la même séance, tant le compte administratif que le compte de gestion et ce vote doit avoir lieu avant le 30 juin ;

- le compte administratif doit être transmis à l'autorité préfectorale au plus tard 15 jours après le délai limite du 30 juin fixé pour son adoption (art. L 1612-13 du CGCT).

Les modalités de vote du compte administratif : En application de l'article L 2121-14 du CGCT, le maire (ou le président de séance) en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut ni présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif ni participer au vote.

Le Compte administratif 2021 a été voté le 24 Mars 2021, sous la présidence de Madame Bernadette DORAT, la doyenne.

### Présentation des dépenses et recettes de la section de fonctionnement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges à caractère générale	134 526.14 €	Atténuations de charges – Remb. Rémunération personnel	275.99 €
Charges de personnel et assimilés	113 290.02 €	Produits des services, du domaine	29 045.54 €
Autres Charges de gestion courante	166 836.86 €	Impôts et taxes	285 490.31 €
Charges financières	4 214.27 €	Dotations et participations	108 095.92 €
Dotations pour les créances douteuses	2 617.63 €	Autres recettes de gestion courante	3 175.62 €
Fonds de péréquation	6 882.00 €		
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>428 366.92 €</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>426 083.38 €</b>
Charges (écritures d'ordre entre sections)	6 900.00 €	Produits (écritures d'ordre entre sections)	0.00 €
<b>Total général</b>	<b>435 266.92 €</b>	<b>Total général</b>	<b>426 083.38 €</b>

Fonctionnement	Dépenses	435 266.92 €
	Recettes	426 083.38 €
	Résultat de l'exercice -	9 183.54 €

Résultat de clôture de l'exercice 2021 + 131 817.41 € (comprenant l'excédent de 2020 d'un montant de 141 000.95 € et le résultat déficitaire de l'exercice)

Présentation des dépenses et recettes de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Remboursement d'emprunts	21 381.46 €	Subventions de l'Etat D.E.T.R.	0.00 €
Logiciels mairie	2 818.80 €	Subvention au titre des amendes de police RD	0.00 €
Logiciels cadastre	114.00 €		
Logiciels bibliothèque	837.00 €		
Rideaux/Stores Mairie	3 463.20 €		
Etudes aménagement sécurité RD 95 et RD 97	4 263.84 €	Subventions Département	0.00 €
Outillage et matériel	1 438.80 €	F.C.T.V.A.	32 759.00 €
Certificat signature électronique	540.00 €	Taxe aménagement	24 219.35 €
Caution distributeur pain	420.00		
Total des dépenses réelles	35 277.10 €	Total des recettes réelles	56 978.35 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	0.00 €	Produits (écritures d'ordre entre section)	6 900.00 €
Total général	35 277.10 €	Total général	63 878.35 €

Investissement      Dépenses                      35 277.10 €  
    Recettes                              63 878.35 €  
    Résultat de l'exercice    + 28 601.25 €  
    Restes à réaliser            + 182 407.00 €

Résultat de clôture de l'exercice 2021                      + 76 948.10 € (comprenant le résultat de clôture de 2020 d'un montant de 48 346.85 € et le résultat de l'exercice).

Pour conclure, le Conseil Municipal, pour le budget 2022, dispose d'un excédent de fonctionnement de 131 817.41 € (contre 141 000.95 € en 2021) et d'un excédent d'investissement de 76 948.10 € (contre 48 346.85 € en 2021).

Fait à AUTRUY SUR JUINE, le 24 Mars 2022

Le Maire,



Christophe GUERTON

La doyenne,

Bernadette DORAT